

**SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DES 16 ET 17 DECEMBRE 2024****Point 5.1.4 de l'ordre du jour****Crédit relatif à divers remplacements d'équipements  
pour les Foyers de la Ville de Bulle**

- 1. Remplacement des lits, matelas et tables de chevet Foyer de Bouleyres (FB) /  
Maison Bourgeoisiale (MB) Fr. 170'000.00**

Ce montant de Fr. 170'000.00 est le second d'un achat en trois tranches, d'un montant total d'environ Fr. 450'000.00 après adjudication. Il s'agit d'une procédure en marchés publics, menée conjointement avec le Réseau Santé de la Sarine afin d'effectuer des économies d'échelle.

Le remplacement de ce matériel est impératif, puisque la maintenance des lits actuels ne sera plus assurée, les pièces détachées n'étant plus produites. Les lits ont entre 13 et 15 ans, tout comme les matelas. Les tables de chevet ont quant à elles plus de 35 ans.
- 2. Remplacement de trois lave-vases FB Fr. 39'000.00**

Les lave-vases actuels sont en fin de vie. Il y en avait quatre à remplacer. Le premier a déjà dû être changé début 2024 à la suite d'une casse. Les réparations ne sont plus possibles et inutiles au vu de l'âge de ces appareils (plus de 15 ans).
- 3. Remplacement du second sèche-linge de la buanderie FB Fr. 25'000.00**

Le premier sèche-linge a été remplacé début 2023 à la suite d'une casse. Nous avons prolongé au maximum l'utilisation du second qui est en fin de vie et qui peut cesser de fonctionner à tout moment sans possibilité de réparation.
- 4. Remplacement des têtes de détection incendie FB Fr. 33'000.00**

Ces remplacements sont obligatoires tous les 8 ans.
- 5. Remplacement des chariots de nettoyage (FB & MB) Fr. 30'000.00**

Les chariots de nettoyage actuels, qui ont 25 ans, ne sont plus aux normes en plus d'être très abîmés.

## 6. Crédit demandé

|                                                 |                              |
|-------------------------------------------------|------------------------------|
| Investissements                                 | Fr. 297'000.00               |
| Fonds énergie 1 %                               | Fr. 2'970.00                 |
| Fonds culture et embellissement 1 %             | <u>Fr. 2'970.00</u>          |
| <b>Total investissements, TVA 8,1% comprise</b> | <b>Fr. 302'940.00</b>        |
| <b>Crédit demandé, arrondi à</b>                | <b><u>Fr. 303'000.00</u></b> |

**Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 303'000.00 pour divers remplacements d'équipements dans les foyers communaux pour personnes âgées.**

**Financement :** Par emprunt de Fr. 303'000.00 auprès d'un organisme financier

**Amortissement :** 10% par année, dès 2026

**Intérêts :** 2% par année (taux indicatif)

### **AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

**Le Syndic**

**Jacques Morand**

**Le Secrétaire général**

**Raoul Girard**